

Les jardins et la ville: une étude géographique

Paul CLAVAL

Université de Paris—Sorbonne

Les géographes ont trop négligé l'étude des jardins. Cela tient à plusieurs causes. Longtemps, ils se sont davantage intéressés aux espaces productifs, aux zones agricoles ou industrielles, qu'aux espaces voués à la consommation, au loisir ou au repos. Les jardins n'occupent d'autre part que des superficies assez faibles — 10% à peine de l'espace rural dans les ceintures suburbaines où les parcs se sont multipliés au XVII^e et au XVIII^e siècles, autour de Londres ou de Paris.

Les jardins méritent pourtant de retenir l'attention à bien des titres: 1— Ils servent de cadre de vie à une partie importante de la population de certains pays ou de certaines classes —adultes ou enfants— et font partie de l'espace habité, trop longtemps négligé. Ils définissent certains styles de vie et méritent du coup de retenir ceux qui s'attachent aux réalités culturelles. 2— Ils sont à la fois l'oeuvre de gens modestes et dont tout le savoir est empirique, et d'architectes et d'artistes qui participent à la culture savante. Ils constituent donc un terrain idéal pour l'analyse des interférences entre ce qui fait partie des arts vernaculaires et ce qui participe de l'art des élites. 3— Ils sont faits pour la commodité des hommes, mais ils leurs offrent aussi l'occasion de créer des univers selon leurs rêves. Ils constituent les seuls espaces où l'utopie peut trouver expression à l'échelle individuelle. Pour une géographie qui se préoccupe des significations que les hommes donnent aux lieux, il s'agit d'un thème essentiel: le jardin permet d'appréhender l'image que l'homme se fait de la nature. 4— Les jardins ne sont pas accessibles à tous: ils constituent de ce fait un des éléments essentiels de toutes les stratégies spatiales. Ils permettent de se soustraire au groupe, d'y soustraire les enfants ou les femmes, de s'affirmer en montrant sa richesse, en prouvant son bon goût ou en offrant des espaces de rencontre que tous apprécient. Le jardin aide ainsi à comprendre la géographie sociale des villes. 5— Le rôle écologique des jardins est universel et se trouve valorisé dans certaines sociétés —la nôtre par exemple—. L'accent mis sur les vertus hygiéniques des espaces verts a malheureusement souvent fait perdre de vue les autres finalités des jardins.

Nous voudrions les envisager ici dans un contexte particulier —celui des villes— et nous arrêter plus spécialement à la courte histoire du jardin public —et à sa signification.

I— Au point de départ: du jardin potager au parc des palais

Les villes médiévales sont denses: malgré les dangers que l'entassement des habitations crée —incendies et épidémies— le souci de participer à une vie d'échange active prédomine. Les maisons sont contiguës, les rues étroites, les places trop exigües pour recevoir beaucoup d'arbres. Des jardins existent, mais ils sont assez rares dans le noyau urbain (Saalman, 1968). Lorsque l'urbanisation se fait à partir d'un parcellaire rural, les lots sont souvent étroits et profonds: des jardins occupent leur fond. Avec l'augmentation des densités, ils finissent par être construits: les bâtiments s'articulent autour d'une série de cours.

L'Eglise est plus à l'aise que les particuliers pour établir des jardins, mais les cloîtres n'ouvrent que de minuscules trouées. Les couvents sont souvent mieux pourvus: c'est qu'ils tiennent à produire une partie de leurs fruits et de leurs légumes.

Le jardin est en effet d'abord un espace productif: il contribue à l'approvisionnement de la ville, lui fournit les fruits et les légumes, une partie du vin parfois. Il est indispensable, mais ne peut s'insérer dans le coeur de la cité, surtout lorsque celle-ci est fortifiée: il tient une place importante dans les faubourgs, ou en banlieue. Beaucoup de villes se bâtissent, dans le courant du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle, lorsque leur population atteint son maximum, de nouvelles enceintes: elles sont trop larges pour être effectivement remplies. Elles abritent donc une ceinture de jardins à l'intérieur des murs (Saalman, 1968): elle permet plus tard à la croissance de reprendre sans opération d'urbanisme: les lots sont préparés, les cheminements existent même s'ils sont un peu étroits.

Le jardin d'agrément ne compte guère dans la vie urbaine. Il est lié à la noblesse: il se présente dans le château comme un enclos protégé de murs où les dames peuvent jouer, travailler ou s'ébattre dans une nature domestiquée, sur un «préau» fleuri ou à l'ombre de tonnelles ou de charmilles (King, 1979; Thacker, 1980). En ville, rares sont les familles assez riches pour disposer de jardins annexés à leur logis. La plupart des hôtels de la fin du Moyen Age, en Italie comme en France, s'ouvrent sur des cours étroites. Les princes ou les marchands les plus opulents sont les seuls qui puissent s'offrir un jardin urbain. Y tiennent-ils vraiment? Le parc comme lieu privilégié du repos n'est pas encore né.

La Renaissance modifie les habitudes (Strong, 1979). A défaut de disposer de vastes jardins à l'intérieur des villes, les familles patriciennes acquièrent des terres alentour. Elles savent rendre l'opération payante —en rationalisant l'usage des terres, elles en intensifient la production, comme en témoigne, dès le milieu du XIV^e siècle, la fresque du bon gouvernement de Lorenzetti (Sereni, 1961). Mais la terre suburbaine offre aussi un lieu où passer les mois chauds. Du manoir encore féodal du début du XIV^e siècle, on passe à la villa. La lecture de la lettre où Pline décrit sa maison rurale, la Laurentine, fait rêver les humanistes (Varii Auctores, 1982): ils imaginent un nouvel art de vivre et un cadre qui lui soit adapté: c'est la redécouverte de l'**otium** des Anciens. Dans le courant du XV^e siècle, on apprend à Florence à égayer ces résidences suburbaines (Chastel, 1982): à Cafaggiolo, Michelozzo anime la façade de la maison des Médicis de fenêtres et l'entoure d'un jardin. L'innovation essentielle vient de Giuliano de Sangallo auquel Laurent le Magnifique confie la construction de Poggio à Cajano au début des années 1480. Les jardins de ces nouvelles villas se peuplent de statues (Chastel, 1959): l'humaniste Poggio a ainsi installé sa collection à la Villa Valderania, et Paul II reprend l'idée à Rome, au palais de Venise. Jules II, au Belvédère, aménage un **cortile** en jardin des muses. Le **Songe**

de Poliphile de Colonna invite à faire du jardin le cadre d'une mise en scène où se joue la fable mythologique; l'**Arcadia** de Sannazzaro le suggère aussi. En quelques décennies, le jardin se transforme; la vie noble n'est plus concevable sans ce cadre incomparable.

Le jardin prend de plus en plus de place à la périphérie des villes (Argan, 1969). Son élaboration se fait plus savante: Bramante fait du Belvédère (Tagliolini, 1980) la première grande architecture de plein air, et l'art de jouer sur les escaliers, les terrasses, de façonner des exédres, de diversifier l'espace du jardin, de le magnifier par des perspectives et de l'animer par des sources, des cascades et des plans d'eau se développe tout au long du siècle.

Il n'est pas de cité qui soit davantage transformée par cette brusque floraison que Rome: aux grands parcs ruraux, à Tivoli, à Caprarola, à Bagnaia s'ajoutent les réalisations qui ceignent la ville médiévale, s'insinuent au milieu des ruines antiques ou mettent en valeur les proches collines: le Belvédère, la villa Madame, la villa Médicis, la Farnésine, les jardins du palais du Quirinal ou ceux de la villa Montalto (Tagliolini).

Le goût nouveau pour la verdure demeure ainsi essentiellement suburbain. Il satisfait les aspirations d'une classe opulente, mais ignore la masse des populations.

L'art nouveau des jardins fait de l'espace vert un espace apprivoisé, un espace habité: la société qui l'imagine y situe ses fêtes plus que sa vie de tous les jours. Elle apprend à insérer son existence raffinée dans un cadre naturel: magnifique leçon pour qui se soucie de qualité de la vie.

II— Jardins et parcs dans la ville classique et baroque

Les villes du XVII^e siècle et du début du XVIII^e n'ont toujours pas d'espaces verts conçus pour la masse de leur population, mais les conditions se modifient cependant.

Le jardin suburbain de la Renaissance était réservé à une minuscule élite de la fortune et de la culture: peu de familles étaient en état d'acquérir et d'aménager les 5, 10 ou 20 hectares, voire davantage, des plus belles réalisations urbaines. A Paris, il n'y a que la famille royale qui puisse se le permettre (Adams, 1980; Lavedan, 1975). Encore faut-il qu'elle en ait le goût. Ce sont les reines italiennes qui imposent le modèle florentin ou romain. Catherine de Médicis se fait construire, à partir de 1563, le palais des Tuileries et y fait aménager le premier grand jardin français construit en bordure d'une ville (Lavedan, 1675). Elle donne comme modèle à ses architectes les palais Pitti: il s'agit d'unir jardin et palais dans un même ensemble. Marie de Médicis renouvelle l'expérience en lançant, à partir de 1615, la réalisation du Luxembourg.

Ces jardins sont très vite ouverts au public —mais à un public choisi— (Lavedan, 1975): les pauvres et les mendiants sont refoulés. Qu'ils aient donné l'occasion à beaucoup d'échapper aux entassements des rues sombres, c'est certain, mais ils demeurent faits pour les princes et ceux qu'ils reçoivent.

L'exemple de la famille royale est bientôt repris par toute la classe aisée: l'hôtel urbain se transforme. Il n'est plus possible de le concevoir qu'entre une cours et un jardin. Celui-ci n'a pas les dimensions des grands parcs des plus fortunés, mais sur 50 ares ou 1 ou 2 hectares, il offre à la famille un espace où jouer, où vivre et où recevoir. Le Marais, le quartier Richelieu et le faubourg Saint-Germain se couvrent ainsi de résidences luxueuses; ce sont des zones que l'urbanisation gagne, mais celle-ci n'y couvre pas tout l'espace: le tissu urbain est troué de grandes plages de verdure, même si les rues n'en laissent rien apparaître.

La Contre-Réforme va dans le même sens. Les ordres dont la vocation était urbaine, Franciscains, Dominicains, Augustins, étaient tournés vers la prédication et n'avaient de jardins que pour produire quelques fruits ou légumes. Désormais, les villes hébergent les Congrégations de plus en plus nombreuses qui se consacrent à l'éducation et aux soins des malades. Elles sont plus souvent féminines que par le passé. Il faut des potagers pour tout ce monde, des promenades pour les soeurs, des espaces de jeux pour les enfants et pour les adolescents. Les emprises n'ont pas l'ampleur de celles des grands couvents bénédictins du Moyen Âge, mais elles sont plus intimement intégrées au tissu urbain.

Les citadins, en pays méditerranéens, ont de tout temps pratiqué la promenade, le **paeseo** ou la **passaggiata**: la déambulation publique est au coeur de la sociabilité de ces régions. Au XVI^e siècle, dans l'ambiance que crée la vie de cour, les habitudes changent dans l'aristocratie italienne (Poète, 1927): on aime montrer son équipage et l'habitude se prend d'aller se promener en carrosse: cela permet aux dames de la bonne société de participer à un passe-temps jusque là réservé aux hommes. L'idée passe en France au début du XVII^e siècle: Sully fait aménager à Paris le Mail de l'Arsenal (l'actuel boulevard Morland) à partir de 1599 (Lavedan, 1975); un peu plus tard, Marie de Médicis, encore elle, décide de créer, au Cours-la-Reine, l'équivalent de la promenade florentine des Cascine, le long de l'Arno (Poète, 1927).

Le succès des promenades est prodigieux dans toutes les capitales. Lorsque la destruction d'enceintes devenues inutiles dégage des espaces libres, l'habitude se prend de les planter d'arbres, comme le Cours-la-Reine, et de leur donner une largeur jusque-là inusitée. Grâce aux ceintures de boulevards qui commencent ainsi à apparaître, le public a accès à des espaces plantés d'arbres —à Paris en particulier, où Louis XIV donne l'exemple—. Plus tard, des avenues reprennent, dans les quartiers neufs, le même thème.

L'avenue banalise cependant un peu le cadre de la promenade: elle n'a pas toujours la largeur et l'apparat qui en font un des lieux où se joue le spectacle urbain. Des promenades plus spécialisées sont donc souvent dessinées. A Montpellier, le Peyrou, fait pour la déambulation plus que pour la parade des carrosses, annonce par certains traits les jardins publics du futur.

Les promenades sont presque toujours situées à la périphérie des cités, à l'emplacement d'anciennes ceintures fortifiées ou dans des zones nouvellement construites. Cela réduit leur impact: elles ne sont accessibles qu'à une partie de la population, et sont trop loin des foyers de forte densité pour drainer des foules considérables. Pour que la promenade devienne un axe central dans l'espace bâti, il faut une mutation qui s'esquisse au XVIII^e siècle, dans le cadre des formes nouvelles du tourisme, Bath, qui donne le ton à l'Angleterre géorgienne, aménage, sur la rive gauche de l'Avon, une des plus belles promenades de l'époque (Johns, 1965): l'habitude se développe d'y venir à pied, à cheval ou en voiture, de s'y donner rendez-vous et d'y faire assaut d'élégance. La ville touristique vit désormais sous le signe d'une double centralité: celle des commerces et des services, souvent liés au noyau pré-touristique là où celui-ci existe, et la promenade, où se déroule la vie publique de la station. Le modèle de Bath s'impose très vite. En France, d'Etigny fait tracer à Luchon les allées qui portent son nom dans le courant des années 1750. En bord de mer, la promenade s'impose aussi, d'abord en Angleterre à l'extrême fin du XVIII^e siècle, à Brighton, et peu de temps après sur le continent, à Nice par exemple: le souvenir de ceux pour qui elle a été conçue n'est pas oublié: la promenade des Anglais.

Les grands parcs des familles princières, les jardins urbains de l'aristocratie, les jardins des couvents, les promenades, voici qui donne à la verdure une place de choix dans la ville classique ou baroque. La plupart de ces espaces ne sont cependant pas ouverts au

public, ou n'ont pas été conçus pour lui. Les seuls emplacements que peut fréquenter le tout-venant, on les trouve sur les glacis des places fortes à redans que l'architecture militaire multiplie alors: voilà de bien belles sorties pour les enfants ou les citoyens modestes, mais leur situation en restreint la fréquentation, comme aussi bien souvent la réglementation militaire. L'âge classique et baroque n'aborde pas le problème des espaces verts de front et n'essaie pas d'en ouvrir l'accès à tous, mais il imagine de multiples types d'aménagement pour répondre à des finalités variées: la verdure se trouve de la sorte intimement intégrée à la vie de tous les jours. Elle ne forme jamais comme un corps étranger dans l'espace urbain.

III— Du parc paysager au jardin public

L'ambition des créateurs de parcs et de ceux qui les emploient est immense au XVII^e siècle: ils aspirent à exprimer un idéal d'harmonie et de mesure, à façonner un environnement parfait et à exprimer à travers massifs et bassins une certaine conception du Cosmos (Hansmann, 1983; Hauteceur, 1959; King, 1979; Prest, 1981; Thacker, 1981). Louis XIV commande Versailles pour faire éclater sa puissance, mais le parc, malgré sa géométrie triomphante, est d'abord conçu pour abriter le panthéon de tout rêve arcadien (Jeanne, 1985). Que cela se fasse au cordeau ne choque pas le rationalisme du Grand Siècle.

Le XVIII^e siècle a une autre sensibilité, mais les inspirateurs du jardin paysager à l'anglaise ou à la chinoise ont une aussi haute idée de leur mission que leurs prédécesseurs: ils désirent mettre en scène la nature pour la rendre plus naturelle et plus séduisante qu'elle ne l'est spontanément (Jacques, 1983; King, 1979; Thacker, 1981). Le parc cesse d'être dessiné pour le regard analytique d'un géomètre placé en son centre; ses courbes, ses sinuosités, son pittoresque sont faits pour disperser l'attention, inciter à la pause, susciter la rêverie. Le promeneur n'y côtoie plus seulement un peuple de muses, de nymphes, de faunes et de dieux. Les pelouses, les arbres et les bosquets l'incitent à méditer sur le Créateur: la nature est le grand maître à penser de ce siècle déiste. Les parcs deviennent ainsi prétexte à des expériences quasi-métaphysiques —comme le soulignent les inscriptions que le Marquis de Girardin multiplie à Ermenonville (Adams, 1980).

Les jardins à la française s'étaient pour témoigner de la puissance de ceux qui les avaient fait tracer, et pour donner à celui qui découvrait leurs perspectives profondes le vertige de l'indéfini. Les parcs à l'anglaise sont aussi vastes, peut-être plus, tant il apparaît nécessaire de modeler de terrain pour reconstituer la nature dans tous ses aspects —et dans toutes les étapes de son évolution (les fabriques semées au hasard rappellent le présence d'une humanité aux triomphes éphémères, suivis de longs déclins que rappellent les ruines).

Les ambitions grandissent au fur et à mesure que l'image que l'on se fait de la nature devient plus complexe. Au moment où William Kent initie la transformation des vieux parcs à la française que l'aristocratie anglaise avait fait dessiner à la fin du siècle passé, l'image que l'on se fait de la spontanéité naturelle demeure sage: ce sont les tableaux de Claude Lorrain que l'on imite, beaucoup plus que la nature sauvage; l'inspiration de «Capability» Brown est plus sereine encore. Mais la logique du retour au naturel ne pouvait se contenter longtemps d'autant d'apprêt. La vogue passe bientôt au jardin pittoresque: il s'agit de recréer des environnements saisissants comme ceux que les petits maîtres de Lausanne ou de Genève font connaître par leurs aquarelles alpines. L'Elysée où se situent les amours de la Nouvelle Héloïse, au dessus de Clarens, est assez calme, mais le paysage

emprunté, pour parler comme les Japonais, où il se situe, est constitué par la cluse du Rhône et les sommets des alpes vaudoises et savoyardes. Le créateur de parc n'est plus à la recherche de l'harmonie: il rêve de sublime (Jacques, 1983; Fleming et Gore, 1979) Mais là, une limite est vite trouvée: comment prétendre reconstituer, sur quelques hectares, avec des dénivellées de quelques mètres, quelques dizaines de mètres au plus, le vertige des cimes et des pentes abruptes? L'élan de création des grands parcs ruraux se brise à la fin du XVIII^e siècle. Il y a des raisons politiques à cela —en France et en Europe occidentale, la Révolution et les guerres napoléoniennes— mais l'évolution est parallèle en Angleterre, retardée tout au plus de quinze ou vingt ans. Les réalisations de Repton ne sont pas à l'échelle de celles de «Capability» Brown.

Une cassure se produit donc dans l'évolution de l'art des jardins à l'extrême fin du XVIII^e siècle. Elle traduit l'échec d'une ambition trop extrême. Les jardins paysagers ne sont pas, contrairement à ce que voulaient leurs créateurs, de grands poèmes métaphysiques. Ce sont de délicieux aménagements, pleins d'imprévu, de fraîcheur; ils sont faits pour la promenade lente des rêveurs ou des amoureux, ou pour les jeux des enfants qui trouvent mille recoins pour se cacher, mille irrégularités pour sauter. L'intérêt du jardinier se transforme subtilement: il cesse de tout sacrifier à l'ambition d'embrasser la nature entière dans un espace réduit, et de suggérer, dans un microcosme, une image aussi parfaite que possible du macrocosme terrestre. Il garde les procédés de composition éprouvés, le goût des courbes, des sinuosités, de l'imprévu. Mais son souci est maintenant d'aménager les détails, de faire du parc un palais de plein air, avec autant de pièces qu'il y a de clairières, de bassins et de cascades. Il est aussi d'animer les masses de feuillage de mille nuances de vert et d'égayer l'ensemble par des fleurs. Le parc paysager leur faisait peu de place. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les fleurs étaient plutôt réservées aux abords des villas, ou aux petits jardins urbains (Charageat, 1962). Tout change avec la curiosité nouvelle pour la botanique et la multiplication des espèces que les explorateurs ramènent. De 1780 à 1880, le monde entier se trouve ainsi mis à contribution, de l'Amérique du Nord aux collines sous-himalayennes, à la Chine, au Japon et aux pays de l'hémisphère sud (Thacker, 1981; d'Arneville, 1982).

L'art des jardins continue donc à s'épanouir, mais dans des registres nouveaux: l'architecture des masses de verdure et des nappes d'eau, qui était la préoccupation dominante depuis le Belvédère, passe au second plan. L'art des jardins devient de plus en plus un art de coloriste. Dans la première moitié du XIX^e siècle, on n'en est pas encore à mener jusqu'à son terme cette évolution. Le cadre dominant demeure celui du jardin à l'anglaise, mais il se diversifie et devient plus riche de tons et de senteurs sans que l'on modifie l'art de le composer.

L'art des parcs s'est fait de moins en moins urbain au XVIII^e siècle: comment créer l'illusion de la campagne ou de la nature sur un lopin de terre? Pope s'y essaie dans son jardin de Twickenham —en un sens, il est le premier à avoir réalisé un jardin paysager— mais comment se croire perdu dans la nature lorsque l'enclos n'a que 2 hectares? Un art du jardin particulier urbain se développe donc: les bourgeois qui n'avaient naguère qu'un potager se créent désormais, devant leur porte, un espace floral, et des abris ombrés.

Le besoin de disposer d'un espace naturel touche des couches plus nombreuses de la population. Mais comment arriver à le satisfaire? Seuls des commerçants, des officiers, des rentiers peuvent se payer les 4 ou 10 ares indispensables pour modeler un ensemble cohérent.

En Angleterre, la passion de la nature est déjà plus affirmée que sur le continent. Dans la Bath que la mode remplit l'été de l'aristocratie anglaise (Johns, 1965), pas moyen pour

chacun d'avoir son parc. John Wood le père imagine une solution: dans les squares qu'il dessine à l'image des places royales de Paris et des capitales européennes, ce n'est pas un pavage qu'il met au centre, mais un jardin. Le square comporte ainsi, devant chacune des maisons qui l'entourent, un minuscule jardin privatif; au delà, il y a place pour un grand jardin qui est co-propriété de tous les riverains. ce n'est pas encore le jardin public, mais l'idée est en germe.

La solution de John Wood le père est reprise, dans les squares qui font encore le charme de Bloomsbury, le quartier latin londonien. Lorsque l'aménagement de Regent's Park est décidé, au début du XIX^e siècle, c'est encore la formule propriété privative des bordures —co-propriété du centre qui est employée. C'est après la faillite de la Société qui a lancé le lotissement que le Parc est finalement ouvert au public.

Il reste, dans beaucoup de jardins publics européens, des traces de cette phase: les maisons qui entourent le parc ont des jardins privatifs qui prolongent l'espace central au delà de grilles: c'est le meilleur moyen d'avoir son chez soi et de profiter de l'ouverture de l'espace public.

Les autorités qui ont la charge des villes ont en effet de plus en plus le souci d'ouvrir des espaces verts à tous. Ce sont parfois des besoins militaires qui sont à l'origine de ces aménagements. En Suisse, par exemple, les places d'armes et les terrains de manoeuvre sont progressivement plantés de tilleuls, d'ormes, de châtaigniers, des pelouses sont entretenues: ils servent ainsi toujours à l'exercice de la milice, mais ils permettent à tous la promenade (Heyer, 1980).

Vers le milieu du XVIII^e siècle, on commence à trouver mention de parcs et de jardins dessinés pour être ouverts au public: en France, par exemple, les jardins de la fontaine datent, à Nîmes, de 1743.

La pensée médicale progresse. La conscience de l'hygiène déplorable de la plupart des logements urbains se fait plus vive. Les épidémies sont volontiers attribuées aux miasmes et autres émanations putrides auxquelles on ne peut échapper dans les quartiers anciens et trop denses: les moyens manquent pour assainir le tissu urbain. Il faudrait tout détruire et tout reconstruire autour de rues plus larges, mieux pavées, avec des égouts pour évacuer les eaux usées (Fortier, 1975; Corbin, 1982). Les enfilades que l'air balaie passent alors pour le moyen idéal d'assainir des quartiers. Faute de pouvoir en dessiner, il est bon d'offrir des espaces où les familles pourront venir respirer, les enfants jouer, et où tous pourront affermir leur santé. Le mouvement de création des jardins publics qui s'accélère à partir des années 1780 est ainsi lié au nouveau regard médical dont Michel Foucault s'est fait l'historien.

En France et dans les pays où les armées révolutionnaires puis impériales apportent les nouvelles institutions, la transformation des tissus urbains est rendue aisée par la nationalisation des biens du clergé: les pouvoirs publics peuvent se rendre maîtres des parcs des évêchés, des chapitres et des grands couvents pour les ouvrir au public. En France, les biens des émigrés s'ajoutent même à ceux de l'Eglise, ce qui livre à la puissance publique encore plus d'espaces verts.

Le facilité est extrême pour des municipalités éclairées d'ouvrir ainsi au public des aires considérables. A Paris, les entrées, jusqu'alors filtrées au Luxembourg et aux Tuileries, deviennent libres. Des villes comme Rennes disposent d'ensembles magnifiques —les jardins de la Palestine. Il serait facile de multiplier les exemples.

Napoléon n'est pas indifférent aux jardins. L'Impératrice Joséphine l'y incite (d'Arneville, 1981). Le château de la Malmaison, à Rueil, sa résidence préférée, est bientôt entourée d'un parc à l'échelle des grandes réalisations de la fin du XVIII^e siècle— près de

800 hectares. Il est aménagé dans le goût anglais, devenu dominant, mais il devient surtout un terrain d'expérience et d'acclimatation. Aimé Bonpland, le botaniste qui avait suivi Humboldt dans son périple sud-américain, est maître d'oeuvre: il fait venir de partout en Europe les espèces les plus diverses —et Joséphine arrache à son impérial époux des licences qui permettent, en plein blocus continental, d'importer les plantes qu'accliment les pépiniéristes et les collectionneurs anglais.

C'est à Rome que l'action napoléonienne a le plus d'éclat. Le préfet de Tournon lance dès l'annexion de la ville un grand programme. Seul le parc Nord, le parc du Grand César, au Pincio, est finalement mis en oeuvre par Valadier (Tagliolini, 1981): exemple rare encore à cette date d'un grand parc urbain conçu dès le départ pour l'usage public.

IV— L'ère du jardin public et l'idée de cité-jardin

Le XIX^e siècle est la grande époque du jardin public. Toutes les villes se dotent de parcs urbains, de bois aménagés dans les faubourgs, et de jardins de proximité pour offrir des aires de détente aux jeunes enfants. L'oeuvre de Haussman est exemplaire à ce sujet (Saalman, 1968).

Napoléon III avait passé une bonne partie de son exil en Angleterre et gardait le souvenir nostalgique de Hyde Park ou de Regent's Park. Il s'agissait de parcs royaux remaniés au XVIII^e siècle dans le style paysager. C'est de cela que Napoléon rêve pour Paris. Il aimerait ceinturer toute la capitale de bois et de parcs, mais se contente de l'aménagement, plus modeste, à l'Ouest et à l'Est de la ville, du bois de Boulogne et du bois de Vincennes. Dans le tissu urbain s'insèrent le parc Montceau, le parc des buttes Chaumont, le parc Montsouris et des squares et jardins plus petits. La mise en oeuvre de la politique est confiée à Alphand (Alphand, 1867-1873): les aménagements sont menés avec goût; tout est pensé pour s'harmoniser à l'ensemble et pour durer, les bordures des parterres, les bancs, les ponts. Le modèle anglais est évident, l'asymétrie règne dans le dessin des bosquets, les voies serpentent, les nappes d'eau sont irrégulières. Les lacs connaissent un immense succès: on peut y louer des canots, et s'y promener aux beaux jours.

Tout n'est cependant pas emprunté au modèle anglais. Les pelouses ne sont jamais ouvertes au public, et laissent une large place, le long des bâtiments ou sur certaines rives des lacs, aux parterres de fleurs. Il y a là une tradition française issue des recettes du XVIII^e siècle, l'époque où les corbeilles fleuries commencent à éclairer de leurs couleurs vives les jardins à la française (Charageat, 1962).

L'Allemagne a connu, au XIX^e siècle, une floraison de parcs publics plus impressionnante peut-être qu'aucun pays européen. Le départ est signalé par la commande, en 1824, d'un grand parc à Magdebourg (King, 1979). Berlin suit presque aussitôt, puis les autres grandes villes. A Vienne, la destruction de la vieille enceinte bastionnée permet de remodeler la ville: le Ring se couvre de grands édifices publics, mais offre aussi une magnifique promenade, et des jardins.

Frederick Law Olmsted crée, aux Etats-Unis, les parcs les plus célèbres: Central Park à New York, Prospect Park à Brooklyn. Bien qu'il n'ait pas eu la responsabilité de mener à bien les aménagements qu'il avait proposés, il contribue aussi au choix des parcs retenus à Chicago et à San Francisco. Olmsted s'inspire beaucoup, dans ses créations, de ce qui se fait en Europe, à Paris ou à Vienne en particulier. Mais il dessine des parcs pour une société dont l'opulence s'affirme. Pour la riche bourgeoisie new-yorkaise, la visite de Central Park se fait en calèche, et la griserie de la vitesse est déjà pour beaucoup

au plaisir. Il convient, pour cela, d'éviter que les allées se coupent de plain-pied. Olmsted imagine des intersections surélevées, avec des bretelles de raccordement pour rentrer ou sortir de l'allée sans danger (McShane, 1984): c'est déjà la technique des futurs trèfles d'intersection sur les autoroutes. Rien d'étonnant à ce que celles-ci se soient d'abord définies comme des **parkways**: il semblait impossible de les séparer de l'environnement de bosquets et de pelouses dans lequel les raccords complexes avaient été d'abord imaginés.

L'ambition des architectes paysagers s'accroît vite aux Etats-Unis. A la suite de Frederick Law Olmsted, l'idée qu'une ville doit être dotée de parcs qui forment système devient populaire (Heckscher, 1976). On pense ainsi créer un poumon pour les agglomérations et des axes où les parkways faciliteront la circulation générale. Boston offre le premier exemple d'ensemble coordonné de créations —mais le Middle-West, dont l'urbanisation en est à sa phase décisive durant les trente dernières du XIX^e siècle, offre le terrain d'expérience décisif: Kansas-City, Minneapolis, Cincinnati et dans une moindre mesure Chicago se dotent de parcs reliés par de longs corridors verts. L'espace urbanisé se trouve ainsi segmenté par ces coulées boisées, qui mettent des jardins à proximité de tous les quartiers. On n'est pas très loin de la conception hiérarchique de Alphand à Paris —mais ici, les emprises sont reliées entre elles.

Le mouvement de création de parcs urbains conduit ainsi à mêler de plus en plus intimement nature et ville: Chicago se baptise *Urbs in horto*, la cité-jardin: c'est en effet ce vers quoi tend tout l'effort pour intégrer le parc au tissu urbain.

Le parc paysager ne comporte à l'origine aucun bâtiment —il diffère en cela du jardin chinois, qui est fait pour être observé à partir de pavillons ou parcouru sous des allées couvertes. Seules des fausses ruines et quelques fabriques rappellent l'industrie des hommes. La mode pittoresque entraîne un changement: l'engouement pour la nature s'élargit; on s'éprend des fermes rustiques à toits de chaume: le hameau de la Reine, à Versailles, en porte encore témoignage.

Le premier XIX^e siècle est à la recherche d'une formule qui associerait intimement l'habitat et les jardins. Les modèles de la villa qui règnent alors ne conviennent malheureusement pas à cette union intime: ils demeurent liés au souvenir de la Laurentine (Varii auctores, 1982) dont Pline vantait les charmes dans ses lettres. A quoi ressemblait-elle? aux villas, sans doute, que le Palladio a multipliées dans la vallée de la Brenta entre Padoue et Venise, ou dans les environs de Vicence. Par leurs masses, par leur disposition, par leur symétrie parfaite, elles appellent de larges espaces —une clairière au milieu d'un grand parc. Elles ne sont pas à la dimension des familles bourgeoises. Les manuels d'architecture qui paraissent aux alentours de 1800, comme celui de Durand (1799-1801), proposent des plans et des élévations d'inspiration classique ou toscane, mais qui paraissent trop étriqués pour être séduisants.

Le premier XIX^e siècle multiplie donc les expériences et cherche à concevoir des maisons adaptées à une famille de taille normale dans un jardin de 10 ou 20 ares. Certains expérimentent des modèles exotiques: les premières villas se présentent souvent comme des bungalows entourés de galeries comme on en voit tant sous les tropiques: n'est-ce pas le modèle devenu habituel aux Antilles françaises ou en Louisiane? Ne le trouve-t-on pas adopté à Brighton, dans les nouvelles stations balnéaires anglaises, mais aussi au Québec où il finira par passer pour le seul modèle authentiquement français (Noppen, 1983)? En France même, des stations comme Arcachon se peuplent de bungalows à l'époque de la restauration (Gubler, 1983).

Le succès de cette architecture demeure cependant limité: peut-être ces constructions apparaissent-elles trop fragiles pour le goût français ou anglais?

C'est en définitive du côté du rustique que la solution est trouvée. On le voit déjà au hameau Boileau à Auteuil sous la Monarchie de Juillet (Mignot, 1983). Mais le mouvement se précise surtout durant le Second Empire. Dans la banlieue parisienne, Palluau, un banquier, fait au Vésinet une expérience réussie (Delcourt, 1975): il installe toute une communauté dans un parc, y distingue des coulées vertes publiques et des jardins privés en évitant que la coupure entre les deux ne nuise à l'harmonie de l'ensemble. Les stations balnéaires offrent des opportunités analogues (Grenier, 1983; Rouillard, 1984) —la ville d'hiver à Arcachon en particulier (Varii auctores, 1983).

Dans les années 1860, c'est donc en France que l'on est le plus près d'aboutir à une formule satisfaisante de cité-jardin. Le mouvement est cependant lent à s'épanouir. Les compagnies de chemin de fer sont longues à comprendre l'intérêt qu'elles pourraient trouver à multiplier les mouvements quotidiens. Ce n'est que vers 1890 ou 1900 que l'étalement suburbain commence à s'esquisser vraiment.

En Angleterre, l'idée de cité-jardin est systématisée plus tôt: elle est au coeur de l'action de E.G. Wakefield (Williams, 1966), le théoricien de la colonisation en Australie et en Nouvelle Zélande dans les années 1830. Les cités qu'il y fait fonder, ou celles qui s'inspirent de ses idées combinent toutes parcs et espaces bâtis: elles s'entourent souvent d'une ceinture de bois et de prairies (à Wellington, à Dunedin ou à Adelaide, ainsi que dans nombre de bourgades de l'Australie méridionale). D'autres s'édifient au bord d'un parc prévu pour être aussi étendu qu'elles —ainsi à Christchurch— ou se flanquent de jardins aux quatre angles de l'espace primitivement carroyé, comme à Melbourne.

S'agit-il tout à fait de cités-jardins? Non: il y a plus juxtaposition des espaces construits et des espaces naturels qu'intégration.

Lorsque la réflexion sur la cité-jardin repart, à la fin du siècle, les solutions recherchées se veulent plus radicales: c'est vraiment dans un parc, au milieu des arbres que les maisons doivent se glisser: Ebenezer Howard (1902) combine, dans ses projets, ce qui reste des idéaux de Wakefield et ce que son long séjour américain, à Chicago, lui a appris de *Urbs in horto*. L'impact du mouvement qu'il crée déborde largement du cadre des villes nouvelles: toutes les banlieues se trouvent concernées par l'évolution, spécialement dans les pays anglo-saxons.

V— De la cité-jardin à l'espace vert

La création des systèmes de parcs et de jardins urbains s'est faite, dans le courant du XIX^e siècle, dans une curieuse ambiance: les jardins paysagers que l'on dessine ne répondent plus à aucun courant vivant d'inspiration: dans ce domaine comme en d'autres, la pente est à la facilité. Elle est aussi à l'éclectisme. Celui-ci a cependant moins de matériel pour se nourrir que ce n'est le cas en architecture (Gromort, 1934): on ne peut encore jouer que sur une gamme réduite, aménagements très architecturés, avec terrasses et escaliers, à l'italienne, grandes perspectives à la française et lignes souples à l'anglaise. Les modèles des pays arides, ceux d'Espagne du Sud ou des pays musulmans sont difficiles à transposer dans des climats frais et humides. Les jardins japonais ne commencent à être familiers que dans le courant des années 1880. Les villes s'agrémentent donc d'ensembles qui ne sont motivés par aucune aspiration esthétique authentique. Le retour aux formes classiques, que les Duchêne amorcent en France, ou l'influence du jardin andalou, si sensible sur Forestier, ne suffisent pas à renouveler les formules éprouvées depuis un siècle: il y a, entre les créations des années 1840 ou 1850, et celles de l'entre-

deux-guerres, une évidente continuité. Le contexte a pourtant bien changé — ce qui explique la défaveur du parc urbain traditionnel.

L'art des jardins se transformait subtilement avec la passion nouvelle pour les fleurs (Marrey et Monnet, 1984) : les massifs devenaient plus colorés, plus subtilement composés. De cela, on ne parvenait cependant pas à tirer de nouveaux principes de composition. Le jardin tonal y parvient. Il ne pouvait naître que d'une sensibilité impressionniste — c'est elle que découvre William Robinson durant les années qu'il passe comme reporter à Paris (Thacker, 1981). Il aime la gaieté que les fleurs jettent dans les jardins français, mais déteste le cadre formel où elles s'insèrent. Il découvre de modèle qu'il essaiera de faire triompher tout le reste de sa vie à la vue des pelouses alpines fleuries de mille espèces. Le jardin est pour lui une composition colorée que l'art du jardinier permet de renouveler sans cesse, au rythme des saisons et des floraisons. Au même moment, Claude Monnet s'installe à Giverny : il crée là, dans un petit espace, moins de 2 hectares, de quoi inspirer sa palette pour des années. Ce n'est pourtant pas de Giverny que se diffuse la mode du jardin tonal, mais d'Angleterre : Gertrude Jekyll, une artiste qui doit renoncer à peindre à cause de sa vue, trouve dans le jardinage l'occasion de satisfaire sa passion des couleurs et met en oeuvre les principes de William Robinson. En s'associant à Edwin Lutyens, un des architectes les plus doués de sa génération, elle impose ses compositions dans toute l'Angleterre, et au delà, dans l'Empire (Brown, 1982).

Le nouveau jardin tonal peut animer des parcs considérables — ainsi à Varangeville, près de Dieppe, en France. Mais l'entretien de tels jardins demande un soin incessant : le procédé convient mieux aux menues parcelles qui entourent les cottages (dont les jardins ont d'ailleurs inspiré Robinson et Gertrude Jekyll) qu'à la plupart des parcs. Le renouvellement de l'art du jardinage est trop coûteux pour la plupart des budgets de ville — et les arrangements floraux obtenus sont trop fragiles pour supporter des fréquentations anarchiques. C'est du côté du jardin privé que se situe donc plutôt le renouvellement.

L'idée de cité-jardin, et l'interprétation qui en est donnée dans la plupart des banlieues, va dans ce sens : inutile de créer à grands prix des espaces verts publics si chacun dispose, autour de chez soi, d'un terrain où exercer son activité, où déployer son génie inventif et où se reposer. Un peu partout, la création de grands jardins publics se ralentit dans la première moitié du siècle : rien ne ressemble, à Paris, au cours de cette période, aux réalisations hardies de la période haussmannienne. Londres ne fait pas beaucoup mieux, ni Rome. Aux Etats-Unis, à cause de la faveur des **parkways**, le bilan est meilleur, mais il ne s'agit que de couloirs où l'on passe, et pas d'espaces où l'on vive. Il n'est guère de grande réalisation qu'en Espagne — ainsi à Barcelone, où Forestier dessine le jardin de Monjuïc pour l'exposition internationale de Barcelone, en 1929.

Le style consacré du parc urbain ne correspond plus aux nouvelles aspirations esthétiques. Il se prête mal aux habitudes de la vie moderne. En Europe continentale, la fréquentation des jardins publics se faisait, au XIX^e siècle, dans une atmosphère compassée : elle satisfaisait les besoins d'une société où le temps de loisir se passait endimanché plus qu'en tenue de plein air et de sport. En Angleterre et aux Etats-Unis, la situation était un peu différente, les grandes pelouses des parcs à la « Capability » Brown résistant à presque tous les traitements — mais les loisirs se font également plus actifs : le cadre formel du parc les gêne plus qu'il ne les attire.

Le jardin est fait pour le jeu et la promenade. Privé, il permet de prendre un minimum d'exercice : l'entretien des parterres ou des pelouses est souvent la seule activité physique

dans les classes moyennes. Les populations urbaines défavorisées vivent encore, à la fin du XIX^e siècle, dans des espaces de haute densité: pas question d'avoir là des jardins privatifs pour tous. L'idée germe en Allemagne d'offrir à bas prix de petits lots aux familles de travailleurs: un docteur de Leipzig, le Dr. Schreiber, consacre une partie de sa fortune à une fondation qui alloue 200 m² aux ouvriers qui désirent un terrain (King, 1979). La vogue de ces jardins ouvriers est considérable en Allemagne, mais elle affecte aussi la Belgique et la France.

La transformation des modes de vie implique une transformation en profondeur du jardin, une diversification de ses aspects et entraîne la stagnation ou le recul de ses formes publiques. Dans le même temps, l'analyse que l'on fait de l'équilibre urbain a changé.

Le XVIII^e siècle finissant et le XIX^e siècles sont persuadés que les jardins sont utiles à la santé, mais le raisonnement hygiéniste n'en est qu'à ses débuts. Avec les découvertes pastoriennes, on prend mieux conscience de l'origine des mortalités urbaines. Les adductions d'eau et les méthodes d'assainissement modernes suppriment le péril des maladies intestinales. Les affections pulmonaires résistent davantage aux progrès de la médecine. La tuberculose apparaît comme le mal dont les villes doivent se protéger à tout prix. Le bacille de Koch résiste à l'action de la plupart des désinfectants. Il n'y a guère que la lumière solaire directe qui l'élimine: la santé dépend du bon ensoleillement. La nature est appelée en ville pour de nouvelles raisons: elle n'est plus là seulement pour offrir un cadre aux jeux et à la promenade. Elle doit pénétrer partout et s'insinuer par de grandes pelouses entre les bâtiments pour que le soleil élimine de manière sans cesse renouvelée les germes nocifs. La nature agit pas sa masse et par la manière dont elle est imbriquée avec le bâti plus que par son aspect et son organisation. On prend conscience de ce que des masses vertes permettent, grâce à la fonction chlorophyllienne, de réoxygéner l'atmosphère. Le recyclage du carbone du gaz carbinique doit-il se faire impérieusement dans les limites des agglomérations? C'est une question qu'on ne se pose guère: l'idée s'impose qu'un certain nombre de m² de pelouses ou de bois sont indispensables à l'équilibre biologique d'ensemble de l'agglomération.

C'est à cette vision de la nature comme phénomène de masse que correspond l'apparition de l'expression d'espace vert. Les rapports de la ville et de la nature s'inscrivent désormais dans le registre du quantitatif.

Est-ce à dire que les usages que l'on fait de ces espaces verts sont de plus indifférenciés? Non: au fur et à mesure que les loisirs s'allongent et que la manière de les utiliser se transforme, les environnements où ils doivent s'inscrire se multiplient. Les gens ne se contentent plus d'une calme déambulation en famille le dimanche après-midi. Il y a désormais des activités adaptées à chaque âge, à chaque sexe, à chaque tempérament. Elles impliquent des courts de tennis, des terrains de golf, des bases nautiques, des terrains de foot-ball et de rugby etc... Tous ces espaces participent à la même fonction d'épuration de l'air et d'élimination des germes microbiens, ce qui justifie l'emploi d'un terme général, mais il risque, chez les urbanistes, de faire oublier la nécessaire variété des aménagements. Une fois que l'on a atteint une norme préalablement fixée à 10, 20 ou 50 m² de verdure par citadin, on a tendance à penser que l'aménagement est fini. Mais les espaces verts ne participent pas tous de la même manière au bien-être des citadins. L'urbanisme fonctionnaliste l'a malheureusement oublié.

A lire Le Corbusier (1959), à entendre s'exprimer ceux qui demeurent aujourd'hui fidèles à ses enseignements, on a l'impression que la nature est quelque chose qui n'est

consommé par les citadins que par la vue: il suffit de vivre dans un immeuble d'où le regard porte sur des pelouses, des bosquets et des bois pour échapper au stress urbain: une ville saine est une ville d'où l'on aperçoit la verdure de chaque fenêtre —même si on ne la voit que de loin, et si elle n'est guère fréquentable.

La pauvreté d'une telle analyse se traduit par des aménagements défectueux. Les nouveaux quartiers sont aérés, mais les pelouses qui séparent les immeubles ont une atmosphère d'autant plus agitée que la circulation y est perturbée par les barres et les tours. Les aires que rien ne vient couper sont inconfortables et n'offrent pas le minimum de points où puisse s'accrocher l'emprise territoriale qu'implique tout loisir. Les espaces verts sont partout, mais l'utilisation que l'on peut en faire n'est pas personnalisée. Faute de surveillance organisée, la sécurité est mal assurée. Les bandes d'adolescents sont les seules à pouvoir se tailler des territoires dans des milieux aussi indifférenciés: elles y font parfois régner la terreur. Les grands bois qui élèvent d'un coup les statistiques d'espaces verts s'avèrent souvent répulsifs car mal fréquentés.

La croissance contemporaine des villes s'est accompagnée, grâce à l'automobile, d'un étalement qui favorise le mélange intime du tissu bâti et des espaces verts. Faute d'une réflexion suffisante, les aménagements réalisés se sont cependant révélés peu satisfaisants. Dans un monde où la tuberculose est à peu près contrôlée, l'étalement qui paraissait si indispensable naguère n'a plus les mêmes avantages. Une politique urbaine éclairée implique que l'on cesse d'utiliser de simples indicateurs quantitatifs. Pour que la qualité de la vie s'améliore vraiment, il faut réapprendre à concevoir des aménagements sophistiqués —à réutiliser ceux de jadis, les parcs et les jardins, et à en imaginer de nouveaux où d'autres formes d'activités seraient possibles.

La ville occidentale s'est développée, depuis le début de la révolution industrielle, dans une atmosphère résolument hostile à l'urbanité. Cela aurait dû conduire à la création de nouvelles manières de vivre la ville, de la concevoir et de la dessiner. Il y a bien eu des efforts en ce sens —dont la faveur des cités-jardins témoigne— mais on ne peut dire que les résultats soient à l'échelle des ambitions affichées par les architectes et les aménageurs.

Pour arriver à mieux combiner ville et nature, peu têtre convient-il de renoncer au préjugé anti-urbain qui pèse depuis si longtemps sur les expériences occidentales. A mieux comprendre ce qui fait la ville, ce qui y crée des avantages irremplaçables et ce qui lui manque si on laisse les densités devenir trop considérables, on doit arriver à penser de manière plus fine les besoins en jardins, en parcs et en espaces verts et à améliorer la qualité de la vie dont jouissent les citadins.

Paris, 18 avril 1986

Références

- ADAMS (W.H.), 1980, *Les jardins en France. Le rêve et le pouvoir*, Paris, l'Equerre; éd. or. américaine, New York, Braziller, 1979.
- ALPHAND (A.), 1867-1873, *Les promenades de Paris*, Paris.
- ARGAN (Giulio C.), 1969, *The Renaissance city*, New York, Braziller.
- d'ARNEVILLE (Marie-Blanche), 1981, *Parcs et jardins sous le Premier Empire*, Paris, Tallandier.
- BROWNE (Jane), 1982, *Gardens of a golden afternoon*, Londres, Allen Lane.

- CHARRAGEAT (Marguerite), 1962, *L'art des jardins*, Paris, PUF.
- CHASTEL (André), 1959, *Art et humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique*, Paris, PUF.
- CHASTEL (André), 1982, *L'art italien*, Paris, Flammarion.
- CORBIN (Alain), 1982, *Le miasme et la jonquille*, Paris, Aubier-Montaigne.
- DELCOURT (J.), 1975, *Le Vésinet historique*, Paris, Amelot.
- DURAND (J.N.L.), 1799-1801, *Recueil et parallèle des édifices de tout genre*, Paris.
- FLEMING (Lawrence), GORE (Alan), 1979, *The English garden*, Londres, Michael Joseph.
- FORTIER (Bruno) (ed.), 1975, *La politique de l'espace parisien à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, Corda.
- GRENIER (Lise) (ed.), 1985, *Villes d'eau en France*, Paris, Fernand Hazan. Cf. GRENIER (Lise), DUBOY (Philippe), *Les villes de santé*, p. 12-51; GUBLER (Jacques), *Hôtels et villas, notes cavalières*, p. 104-121.
- GROMORT (Georges), 1934, *L'art des jardins*, Paris. Rééd., Paris, Massin, 1983.
- GUBLER (Jacques), 1983, *Entre mer et forêt: la ville aux balcons d'argent*, p. 75-109 de: Varii Auctores, *Arcachon, la ville d'hiver*, Paris, Institut Français d'Architecture.
- HANSMANN (Wilfried), 1983, *Gartenkunst der Renaissance und des Barock*, Cologne, Dumont Buchverlag.
- HAUTECOEUR (Louis), 1959, *Les jardins des dieux et des hommes*, Paris, Hachette.
- HECKSCHER (August), 1976, *Open spaces. The life of American cities*, New York, Harper and Row.
- HEYER (Hans-Rudolf), 1980, *Historische Gärten der Schweiz*, Berne, Bertali Verlag.
- HOWARD (Ebenezer), 1902, *Garden cities of to-morrow*, Londres, Faber and Faber.
- JACQUES (David), 1983, *Georgian gardens. The reign of nature*, Londres, Batesford.
- JEANNEL (Bernard), 1985, *Le Nôtre*, Paris, Fernand Hazan.
- JOHNS (Ewart), 1965, *British townscapes*, Londres, Arnold.
- KING (Ronald), 1979, *The quest for paradise*, Weybridge (Surrey), Whittet Books; trad. fse, *Les paradis terrestres*, Paris, Albin Michel, 1980.
- LAVEDAN (Pierre), 1975, *Histoire de l'urbanisme à Paris*, Paris, Hachette.
- LE CORBUSIER, 1959, *Les trois établissements humains*, Paris, Editions de Minuit.
- McSHANE (Clay), 1984, *De la rue à l'autoroute, 1900-1940, Annales de la Recherche Urbaine*, n° 23-24, p. 17-28.
- MARREY (Bernard), MONNET (Jean-Pierre), 1984, *La grande histoire des serres et des jardins d'hiver en France 1780-1900*, Paris, Graphite.
- MIGNOT (Claude), 1983, *L'architecture au XIX^e siècle*, Paris, Editions du Moniteur; Fribourg, Office du Livre.
- NOPPEN (Luc), 1983, *La maison québécoise. Un sujet à redécouvrir, Questions de culture 4. Architecture: la culture et l'espace*, P. 69-101.
- POETE (Marcel), 1927, *Une vie de cité. T. II: La cité de la Renaissance*, Paris, Picard.
- PREST (John), 1981, *The garden of Eden. The botanic garden and the re-creation of Paradise*, New Haven, Yale University Press.
- ROUILLARD (Dominique), 1984, *Le site balnéaire*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- SAALMAN (Howard), 1968, *Medieval cities*, New York, Braziller.
- SAALMAN (Howard), 1971, *Hausmann: Paris transformed*, New York, Braziller.
- SERENI (Emilio), 1961, *Storia del paesaggio italiano*, Bari, Laterza.
- STRONG (Roy), 1979, *The Renaissance garden in England*, Londres, Thames and Hudson.
- TAGLIOLINI (Alessandro), 1980, *I giardini di Roma*, Rome, Newton Compton.

- THACKER (Christopher), 1981, *Histoire des jardins*, Paris, Denoël; éd. or., Londres, London Editions, 1979.
- Varii Auctores, 1982, *La laurentine et l'invention de la villa romaine*, Paris, Editions du Moniteur.
- Varii Auctores, 1983, *Arcachon, la ville d'hiver*, Paris, Institut Français d'Architecture.
- WILIAMS (M.), 1966, The Parkland towns of Australia and New Zealand, *Geographical Review*, vol. 56, p. 67-89.